



BULLETIN D'INFORMATION #03

«Accueillir et protéger»

Association paroissiale
Paroisse Sainte Jeanne d'Arc - Rennes
Membre de La Diaconie Bretilienne - Diocèse de Rennes



Un **IMMENSE MERCI** à tous les participants et généreux donateurs de la course solidaire qui a eu lieu le 26 mars dernier ! Cette journée du 26 mars restera gravée dans les mémoires : une météo clémente, **une ambiance chaleureuse, sportive et fraternelle**, des animateurs talentueux pour encourager les **350 coureurs** motivés pour aider les familles dont s'occupe notre association.

Enfants, adultes, poussettes et personnes en fauteuil roulant, nous ont permis, grâce à leur endurance, de recueillir plus de **20 000€**, pour venir en aide à ces familles irakiennes et kazakhe, les besoins s'élevant actuellement à 1000€/mois.

Celles-ci ont d'ailleurs participé activement à cet évènement en courant, en aidant au stand de gâteaux ou au poinçonnage des cartes des coureurs.

L'objectif de notre association est de leur permettre d'être **autonomes** le plus rapidement possible. Nous pourrions ainsi **aider d'autres familles** de réfugiés.

Merci aussi et encore aux donateurs et soutiens réguliers de l'association, en particulier **OUEST FRANCE SOLIDARITE** et les propriétaires des trois appartements.

Quelques chiffres

- 500 personnes présentes
- Plus de 350 coureurs
- Plus de 1 000 kilomètres parcourus par les adultes
- Plus de 600 kilomètres parcourus par les enfants
- 22 245€ de promesses de don
- 20 965€ récoltés au 31 avril 2017 (94%)
- Un coureur a obtenu 46 parrainages
- Le plus de kilomètres parcourus par un adulte : 20
- Le plus de kilomètres parcourus par un enfant : 14



DEPENSES DE L'ASSOCIATION / UTILISATION DES RESSOURCES

JONAS finance les **loyers** (modérés) des appartements ainsi que les charges d'électricité et eau (en complément de la CAF pour certains appartements).

Concernant **la famille Hoodi**, l'association a pris en charge financièrement les cours de français au Cirefe (enseignement du français langues étrangères à l'université de Rennes) pour Ammar et Ehab et grâce à leur motivation et leur sérieux, les résultats de fin d'année sont très positifs. Pour l'année prochaine, il est prévu de financer des formations en CAP pour Ammar, Nawar et Ehab à partir du mois de septembre (formation professionnalisante en 2 ans), afin de leur permettre de travailler. Randa, en classe de 3^{ème} FLE, s'accroche : grâce à l'aide aux devoirs et aux cours de français assurés par Camille, Pascale et Marie-Paule, elle progresse petit à petit. Quant aux parents, ils suivent avec assiduité les cours de français proposés par l'OFII et par les bénévoles de l'association.

Par ailleurs, la situation de **la famille KIM** reste précaire même si des progrès ont été obtenus grâce aux nombreuses lettres de recommandation et de soutien transmises au Préfet par l'Archevêque et avec le soutien d'un sénateur d'Ille et Vilaine, entre autres.

Leonid cultive son potager, et avec sa femme Louboev, ils sont très présents auprès de leurs deux petits-enfants. Irina poursuit sa formation universitaire avec beaucoup de sérieux et de volonté, dans le but de trouver un emploi à moyen terme, une fois que sa situation sera stabilisée. N'ayant aucune ressource (pas de CAF, RSA etc...), l'association leur verse une **contribution mensuelle** pour leur permettre de vivre dans la dignité.

En conclusion, l'association Jonas a beaucoup de projets et d'espoir pour ces familles réfugiées, et avec elles, nous tenons encore à vous dire toute notre reconnaissance et notre gratitude pour votre générosité à l'occasion de la course solidaire du 26 mars 2017!



Grâce à vous, nous rêvons déjà de pouvoir aider d'autres familles.

GUIDE PRATIQUE

Pour ceux qui souhaitent régler leur promesse de don ou tout simplement faire un don à l'association, vous pouvez:

- faire un chèque à l'ordre de JONAS et l'envoyer au 3 rue Michelet 35 700 RENNES
- déposer la somme en liquide au même endroit (avec vos coordonnées)
- faire un virement sur l'IBAN FR76 1558 9351 3002 7073 4154 062

** Tout don supérieur à 20€ donne droit à une déduction fiscale de 66%.
Pour cela, il suffit de le demander par mail à crossjonas@yahoo.com*



EGLISE CATHOLIQUE EN
ILLE & VILAINE